Annexe IV-2

FORMULAIRE DE SOUMISSION D'UN GRIEF À L'ARBITRAGE

Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec

AVIS à la présidente ou au président _____

☐ AVIS est donné conformément à l'article 9-2.00 de la convention collective de soumettre le grief no. _____ soumis en première étape le _____ à l'arbitrage.

Collège(s) visé(s) :

Syndicat(s) visé(s) :

Grief : du syndicat : ☐ de groupe : ☐ individuel : ☐

Exposé du grief :

Correctif requis :

et tous les droits prévus à la convention collective et dédommagement pour préjudices subis, incluant les dommages moraux et exemplaires, ainsi que le préjudice fiscal, le tout rétroactivement avec intérêts au taux prévu au Code du travail et sans préjudice aux autres droits dévolus.

Date : _____ SIGNATURE : _____

Représentante ou représentant syndical

COPIES 1 **GREFFE DES TRIBUNAUX D'ARBITRAGE**
2 **COLLÈGE**
3 **FNEEQ (CSN)**
4 **REPRÉSENTANTE OU REPRÉSENTANT SYNDICAL**

GREFFE DES TRIBUNAUX D'ARBITRAGE
DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION
ÉDIFICE LOMER GOUIN
575, RUE SAINT-AMABLE
BUREAU 2.02
QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 5Y8